



PROGRAMME

Public Visé :

Toute personnes impliquées dans la santé et sécurité au travail

Prérequis :

aucun

Durée :

3h30

Date : à définir

Lieu : dans nos locaux ou INTRA

Nbre de stagiaires :

4 minimum et 10 maximum

INTITULÉ : Permis de Feu / Plan de Prévention

OBJECTIFS :

Répondre aux exigences règlementaires en matière de sécurité au travail. Comprendre les risques liés aux travaux par point chaud et aux travaux dangereux.
Garantir un environnement de travail sécurisé lors de travaux potentiellement dangereux.

CONTENU :

Analyse des Risques : Identifiez les risques liés à l'activité de feu (travaux de soudure, découpe, etc.).

Évaluation des Zones à Risque : Déterminez les zones où les travaux auront lieu et évaluez les mesures de sécurité nécessaires.

Mise en Place des Mesures de Prévention : Assurez-vous que toutes les précautions sont prises, comme l'éloignement des matières inflammables, la disponibilité d'extincteurs, etc.

Formation et Information : Formez les personnes impliquées aux procédures de sécurité et assurez-vous qu'elles comprennent les risques.

Vérification Avant Début des Travaux : Assurez-vous que toutes les mesures de sécurité sont en place avant de commencer.

Supervision et Contrôle : Pendant les travaux, surveillez les opérations pour vous assurer du respect des consignes de sécurité.

Évaluation Post-Opération : Après les travaux, évaluez les procédures et les mesures de sécurité pour améliorer les futurs permis de feu.

Moyens techniques et pédagogiques :

Face à face pédagogique

PRIX H.T.:

300 € individuel
690 € groupe de 4 à 10 participants



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivant
ACTIONS DE FORMATION

PEDAGOGIE

SUIVI- EVALUATION :

Suivi de la formation : Emargement de feuilles de présence et remise d'une attestation individuelle de fin de formation

Évaluation formative tout au long de la formation.

METHODE PEDAGOGIQUE :

La formation alterne exposés théoriques, études de cas issues de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation des différentes méthodes et outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle.

Intervenant : L'encadrement de la formation est assuré par un formateur expert en matière de prévention

Accès pour les personnes en situation de Handicap (PSH) et à mobilité réduite (PMR):

Les salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduites et aux personnes en situation de handicap.

Quel que soit votre type de handicap, nous vous dirigeront vers notre référent "Handicap" afin de vous proposer la meilleure alternative.



Modalités d'accès et contact :

L'offre de formation vous sera transmise dans un délai de 3 jour ouvré après une prise de contact par :

Email : rj10formation@gmail.com

Téléphone : 09 73 18 56 46

Les inscriptions des participants (ou les modifications des participants) peuvent se faire jusqu'à 3 jours avant le début de la formation.

Dès que les modalités sont définies, une convention vous sera envoyée pour un retour signé à l'organisme de formation. Dès réception de la convention une convocation avec les dates d'entrée en formation vous sera retourné.

Cette formation est essentielle pour toute personne impliquée dans la prévention des risques professionnels.